

Charleroi à la pointe de la gratuité scolaire

Charleroi Les garderies non payantes coûtent environ quatre millions d'euros chaque année.

L'école gratuite pour tous, c'est une obligation légale. Si la Constitution belge la prévoit, elle est pourtant loin d'exister dans les faits. C'est en Flandre que le projet est le plus abouti. On y tend vers la gratuité. En Wallonie en revanche, cela dépend surtout de la volonté des communes.

Dans le cadre d'un dossier de rentrée consacré au sujet, la Ligue des familles est allée à la rencontre de quatre villes de Wallonie-Bruxelles pour dresser un bilan. Et Charleroi s'impose comme une ville pionnière. "La gratuité des fournitures scolaires y existe en effet depuis plusieurs années", observe le bourgmestre Paul Magnette (PS). Si bien qu'en théorie, les parents n'ont rien à acheter en dehors du cartable et du plumier de leurs enfants.

Voici deux ans, la Ville a institué la gratuité de ses garderies. Une politique qui a son coût : "Outre la perte des contributions payées par les familles, nous avons dû recruter 250 accueillantes temps libre supplémentaires pour faire face aux hausses de fréquentation." Impact budgétaire : quatre millions d'euros par an. Ce n'est pas rien !

Des repas chauds gratuits

Dès le mois d'octobre, les élèves de trois écoles fondamentales pilotes mangeront gratuitement à midi. À l'initiative de son échevine Julie Patte (PS), Charleroi a répondu à l'appel à projets de la ministre de l'Égalité des chances Isabelle Simonis. Les repas chauds seront ainsi offerts aux écoles de l'Alouette à Charleroi,

des Trieux à Montignies-sur-Sambre et des Mimosas à Gosselies. L'objectif est de pouvoir généraliser la mesure. Mais selon Paul Magnette qui en avait estimé le coût à 200 millions en 2014 pour toute la Fédération, c'est à

son gouvernement qu'il appartient d'avancer. "Actuellement, l'accès à nos musées est gratuit pour les groupes scolaires de l'entité."

Le bourgmestre étudie le projet de prendre en charge les frais d'accompagnement pédagogique et de guidage des enfants, avec l'ambition qu'ils puissent visiter les sept grosses attractions culturelles entre la dernière maternelle et la sixième primaire.

Les voyages scolaires ? La ville intervient déjà à hauteur de 650 000 euros par an pour les classes de neige à Marcinelle en Montagne.

"Notre intention est de créer un centre de classes vertes au centre de délassement, pour des séjours nature de proximité."

Dernier chantier : la suppression des frais d'entrée à la piscine. "Nous y réfléchissons avec la régie communale autonome dont les recettes de parking sont à l'augmentation." Paul Magnette est formel : "L'école gratuite n'est pas une utopie ! Moyennant une contribution plafonnée à 15 ou 20 euros par enfant et par an, on peut l'organiser."

D.A.

Dès le mois d'octobre, les élèves de trois écoles fondamentales pilotes mangeront gratuitement à midi.